

La table ronde chasse ne tourne pas rond

02-02-2009

Jean-Louis Borloo, à grand renfort de communiqués, nous avait annoncé la mise en place d'une table ronde chasse qui devait enfin régler les différends entre chasseurs et protecteurs de la nature. En réalité, l'esprit du Grenelle est définitivement balayé.

La première étape, celle de la fixation des dates d'ouverture de la chasse, bien que très décevante pour la sauvegarde des oiseaux, a pourtant été qualifiée « d'historique » par le ministère de l'Écologie.

La seconde étape, celle de la date de clôture, se déroule en ce moment devant le Conseil d'État, le ministre ayant préféré, cette fois-ci, ignorer le dialogue et reprendre à son compte toutes les revendications des chasseurs.

On nous annonce maintenant une troisième étape : les « nuisibles » !

Dans un courrier en date du 19 janvier, Jean-Louis Borloo annonce au président des piégeurs la mise en place d'un travail de réflexion sur les « nuisibles » afin de préparer la suite de cette table ronde. Cette mission a été confiée à... Pierre Lang, l'un des députés pro-chasse les plus actifs de l'Assemblée Nationale :

Pierre Lang est non seulement député de Moselle, mais il est également le président de la fédération départementale des chasseurs ! Il a été l'auteur de la loi chasse de 1994 qui valut une condamnation de la France par la Cour Européenne de Justice ! En décembre dernier, en tant que rapporteur à l'Assemblée Nationale de la Loi Poniatowski en faveur des chasseurs, il a vigoureusement condamné à l'avance, toute tentative de modernisation des rapports entre les chasseurs et le concept désuet d'espèce « nuisible ». Et pour enchérir, il souhaite que ce point ne soit validé que par les seules instances de la chasse dans le cadre des schémas cynégétiques départementaux, comme pour les règles de sécurité à la chasse!

L'organisation et le fonctionnement de la table ronde « chasse », censée être un lieu de dialogues et de négociations, ressemble de plus en plus à ce que dénoncent depuis un quart de siècle les associations de protection de la nature. Toutes les instances officielles regroupant protecteurs et acteurs cynégétiques ne sont que des assemblées massivement occupées par les chasseurs parmi lesquelles quelques « écolos » isolés tentent pathétiquement de se faire entendre.

L'ASPAS constate une nouvelle fois l'hégémonie du tout puissant lobby de la chasse, arc-bouté sur ses privilèges, qui a encore perverti ce qui aurait pu être une bonne idée. Les dés restent définitivement pipés. Il est grand temps, pour les associations nationales de protection de la nature qui participent à la table ronde, de faire une pose et de remettre en jeu leur mandat, vis à vis de leurs adhérents ou associations fédérées.

**Contact presse : Pierre ATHANAZE,
Président de l'Association pour la protection des Animaux Sauvages (ASPAS)**